

# Certificat d'Aptitude Professionnelle

## Arts du Bois – Option Sculpteur Ornemaniste

Le CAP option Sculpteur ornemaniste (Certificat d'Aptitude Professionnel) est un diplôme national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 1 an à temps plein ou en apprentissage. Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers. Le programme comprend des enseignements professionnels et des stages.

CAP (Horaire hebdomadaire) :

- ▶ Enseignement professionnel : 17h
- ▶ Construction et dessin industriel: 1h
- ▶ Arts Appliqués : 2h
- ▶ PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) : 7 semaines (2 jours par semaine d'enseignement)

Le sculpteur sur bois réalise des décors et des formes dans le bois à l'aide d'outils traditionnels en retirant progressivement la matière. L'objet sculpté peut-être décoratif, fonctionnel ou artistique.

Ce savoir-faire est principalement utilisé pour la décoration des meubles anciens ou contemporains, des éléments de décoration pour l'architecture intérieure de luxe (boiseries), des boiseries extérieures (portes sculptées), le design ou encore la sculpture statuaire. Le sculpteur peut travailler en partenariat avec des ébénistes ou des menuisiers. L'objectif est de développer la maîtrise et la compréhension des volumes à travers la réalisation d'ornements traditionnels. L'élève sculpte le bois mais apprend également des techniques de modelage, de dessin et de moulage. Le sculpteur doit également être capable de reconnaître les styles.

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre ses études en 2 ans en BMA (Brevet des Métiers d'Art), ou de préparer le DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design).

Autre possibilité : préparer un second CAP du même domaine, pour approfondir son champ de compétences ( Exemple : CAP Marqueteur) CAP Arts du bois option marqueteur ▶ au lycée Denis Diderot